



Colloque
sur le rôle des **ARTS**
et de la
CULTURE
dans les stratégies de
diplomatie publique

Le 22 novembre 2007, Montréal, Québec, Canada.

Remerciements

La Conférence canadienne des arts est reconnaissante de l'appui offert au *Colloque sur le rôle des arts et de la culture dans les stratégies de diplomatie publique* par l'UNESCO, la Ville de Montréal, ACTRA, l'Hôtel 4 Points Sheraton de Montréal, la revue ESSE art+opinion.

La Conférence canadienne des arts tient également à remercier chaleureusement Rachael Maxwell, pour la recherche et la rédaction du rapport *La place des arts et de la culture dans la politique étrangère du Canada*, publié avant le colloque.

De plus, l'organisation de cet événement a bénéficié de la contribution d'un comité de consultation dédié composé de Michael Brock, Émile Martel et Louis Hamel. Leur grande expérience et leur enthousiasme ont certainement contribué à faire de ce colloque une réussite.



Personnel de la Conférence canadienne des arts:

Alain Pineau	Directeur général
Alessia Bongiovanni	Adjointe exécutive
Line Dezainde	Agente des communications
Manon Charron	Directrice de l'administration
Annie Caporicci	Agente - finances et membres
Guillaume Sirois	Conseiller en politique culturelle et communications

Direction de publication: **Ont collaboré à la rédaction de ce rapport:**

Guillaume Sirois	Hélène Brown
Mise en page:	Audrey Beauchemin
Line Dezainde	Rachael Maxwell
	Suzanne King

Conseil d'administration de la Conférence canadienne des arts:

Robert Spickler (président)	
Karl H. Siegler (vice-président)	
Lori Baxter	
Rose Bellosillo	
Michel Blondeau	
Tim Borlase	
René Cormier	ex-officio:
Bastien Gilbert	Denise Roy
Louise Poulin	Peter Gardner (trésorier)
Sheila Roberts	Peter Hyde (Secrétaire)
Kathleen Sharpe	
Philip Szporer	
Jason van Eyk	

Conférence canadienne des arts
130, rue Albert, suite 804
Ottawa, Ontario, Canada, K1P 5G4
(613) 238-3561 (téléphone) : (613) 238-4849 (télécopieur)
info@ccarts.ca : www.ccarts.ca

Table des matières

Sommaire	3
Déroulement du colloque	4
Biographies des conférenciers	7
Remarques d'ouverture	9
Robert Spickler	
Le rôle des arts et de la culture dans les stratégies de diplomatie publique	10
Bill Graham Marcel Masse Judith Marcuse René Cormier	
Vers une diplomatie culturelle efficiente : pratiques étrangères et nouvelles perspectives pour la politique étrangère du Canada.	12
Émile Martel Antoni Cimolino Koichi Takahashi Diane Wilhelmy George Haynal	
Une autre forme de diplomatie : l'importance d'un réseau international pour les institutions culturelles d'envergure	14
Jean-Michel Tobelem Jean Fredette John R. Porter Marie-Hélène Falcon Philip Szporer	
De nouveaux horizons pour les arts et la culture sur la scène internationale	16
Jean Tardif	
Séance plénière : quelques pistes se dégagent	17
Remarques de clôture	18
Robert Spickler	

Sommaire

Les arts et la culture occupent une place centrale dans la stratégie diplomatique de nombreux peuples qui voient dans la présentation de ces activités à l'étranger une occasion d'expliquer au monde ce qu'ils sont. À l'heure où ces pratiques connaissent un regain d'intérêt pour les gouvernements de plusieurs démocraties occidentales, il convient de se questionner sur le rôle que les arts et la culture peuvent jouer dans la politique étrangère du Canada. La CCA a tenu un colloque d'une journée afin de recenser les meilleures pratiques existantes dans ce domaine, en évaluer les impacts et identifier les pistes d'avenir possibles.

Pour réfléchir à ces enjeux, la CCA a réuni autour de ces questions d'anciens politiciens qui furent en charge de la culture et de la diplomatie, d'anciens diplomates de différentes origines et enfin des artistes et travailleurs culturels qui ont une grande expérience de la diplomatie culturelle. Les interventions de l'ensemble de ces personnes ont permis d'établir les constats suivants :

- * La nécessité de redéfinir les objectifs de la diplomatie en matière de culture
- * L'importance d'un plus grand dialogue entre les gouvernements et le milieu culturel sur la place des arts et de la culture dans notre société en général et dans notre politique étrangère en particulier.
- * Le besoin de plus de cohérence entre les différents acteurs de la diplomatie culturelle
- * L'importance de maintenir et de favoriser le développement des réseaux en place.
- * L'urgence de prendre en compte les nouvelles technologies dans toute approche de la diplomatie culturelle
- * L'intérêt de saisir les opportunités offertes pour des partenariats internationaux

À partir de ce portrait de la situation, la CCA souhaite que des actions soient entreprises afin que le secteur culturel au pays puisse se repositionner et développer de nouvelles stratégies pour que la culture canadienne conserve une voix forte sur la scène internationale. C'est pourquoi la CCA a réuni un groupe de travail, formé de spécialistes canadiens et étrangers de la question, afin de développer un plan d'action en faveur d'une meilleure participation des arts et de la culture à la stratégie diplomatique du Canada. Ainsi, la CCA souhaite poursuivre des recherches sur cette question de manière à proposer des idées et des modèles novateurs, entamer un dialogue avec les autorités gouvernementales et enfin être en contact constant avec les milieux canadiens des arts et de culture à propos de ce sujet de grande préoccupation.

Déroulement du colloque

Remarques d'ouverture

Robert Spickler Président de la Conférence canadienne des arts
Gilles Grondin Conseiller de ville du district du Vieux-Rosemont et membre de la Commission du conseil municipal sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie

Le rôle des arts et de la culture dans les stratégies de diplomatie publique

Bill Graham Ancien ministre des Affaires étrangères
Marcel Masse Ancien ministre des Communications
Judith Marcuse Danseuse et chorégraphe pour la danse et le théâtre
René Cormier Modérateur, membre du conseil d'administration de la CCA

Vers une diplomatie culturelle efficiente : pratiques étrangères et nouvelles perspectives pour la politique étrangère du Canada.

Émile Martel Diplomate canadien retraité et président du Centre québécois du P.E.N international
Antoni Cimolino Directeur exécutif, Stratford Festival
Koichi Takahashi Diplomate japonais retraité
Diane Wilhelmy Ancienne Déléguée générale du Québec à New York
George Haynal Modérateur, Vice-président, politiques publiques, Bombardier

Une autre forme de diplomatie : l'importance d'un réseau international pour les institutions culturelles d'envergure

Jean-Michel Tobelem Directeur du cabinet-conseil Option Culture
Jean Fredette Ancien directeur du Centre culturel canadien à Paris
John R. Porter Directeur général, Musée national des beaux-arts du Québec
Marie-Hélène Falcon Directrice générale et artistique, Festival TransAmériques
Philip Szporer Modérateur, membre du conseil d'administration de la CCA

De nouveaux horizons pour les arts et la culture sur la scène internationale

Jean Tardif Délégué général de PlanetAgora

Séance plénière : quelques pistes se dégagent

Alain Pineau Modérateur, Directeur national de la Conférence canadienne des arts.

Conférenciers

Le rôle des arts et de la culture dans les stratégies de diplomatie publique

Bill Graham

Bill Graham a été élu à la Chambre des communes pour la première fois en 1993. Il a été ministre des Affaires étrangères, de 2002 à 2004, avant de devenir ministre de la Défense nationale de 2004 à 2006. À la suite du départ de Paul Martin, il occupa les fonctions intérimaires de Chef de l'opposition officielle au cours de l'année 2006.



Marcel Masse

Originaire de la région de Joliette, Marcel Masse fit ses études en histoire contemporaine à l'Université de Montréal, en sciences politiques à l'Institut des sciences politiques de Paris, en civilisation française à la Sorbonne et en histoire politique et économique du Commonwealth au City of London College.

Après quatre années d'enseignement à Joliette, M. Masse est élu député de la circonscription de Montcalm à l'Assemblée législative en juin 1966. Membre du gouvernement de l'Union nationale dirigé par M. Daniel Johnson père, M. Masse est nommé ministre d'État à l'Éducation. Le gouvernement lui confie ultérieurement les postes de ministre délégué à la Fonction publique, de ministre des Affaires intergouvernementales et de ministre de la Planification et du Développement.

Le 4 septembre 1984, il est élu député progressiste-conservateur de Frontenac à la Chambre des communes. Il est nommé ministre des Communications. En juin 1986, il devient ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et en janvier 1989, il assume à nouveau le portefeuille des Communications. En avril 1991, il devient ministre de la Défense nationale.

Depuis, il a été successivement président du Conseil de la langue française, Délégué général du Québec en France, président de la Commission des biens culturels du Québec.

M. Masse est membre du Conseil privé du Canada, Officier de l'Ordre du Québec, Officier de la Légion d'honneur de France et Commandeur de l'Ordre de la Pléiade.



Judith Marcuse

Judith Marcuse est danseuse, productrice et chorégraphe dans le domaine de la danse et du théâtre. Elle a remporté le Prix Chalmers en 1976 et le Prix Clifford-E.-Lee en 1979. En 1980, elle forme la Judith Marcuse Dance Projects Society à Vancouver et met sur pied, en 1984, la Judith Marcuse Repertory Dance Company. Au milieu des années 1990, la compagnie de Judith Marcuse devient DanceArts Vancouver. Judith Marcuse est récipiendaire de nombreux prix incluant un doctorat honorifique de la Simon Fraser University en 2000.

Vers une diplomatie culturelle efficiente : pratiques étrangères et nouvelles perspectives pour la politique étrangère du Canada.



Émile Martel

Émile Martel se consacre à l'écriture et à la traduction. Né à Amos (Québec) en 1941; 'Doctorado en filosofía y letras' (littérature espagnole), Salamanque, Espagne, 1964. Diplomate de 1967 à 1999, dont douze ans à l'Ambassade du Canada à Paris, il y a été, de 1994 à 1998, Ministre (Affaires culturelles) et responsable du Centre culturel canadien.

Il a publié seize ouvrages de poésie et de fiction, vingt-neuf traductions d'auteurs hispaniques et réalisé huit traductions de l'anglais, la plupart en collaboration avec Nicole Perron-Martel. *Pour orchestre et poète seul*, (Écrits des Forges), lui a valu le Prix du Gouverneur général du Canada pour la poésie de langue française en 1995.

Émile Martel est président du Centre Québécois du P.E.N. international depuis 1999 et membre du conseil de divers organismes culturels.

Antoni Cimolino

Antoni Cimolino est le directeur exécutif du Stratford Festival depuis 1998. Il a dirigé de nombreuses productions théâtrales à grand succès. Il a débuté sa carrière comme acteur en 1988, au Stratford. Il a ensuite interprété plusieurs rôles dont Roméo dans *Roméo and Juliet* et Laretes, dans *Hamlet*.



Koichi Takahashi

M. Takahashi est présentement un conseiller pour Mitsui Sumitomo Maritime Insurance Co., Ltd. Il a été directeur de Multilateral Cooperation Division for the Economic Cooperation Bureau (1985-1987), conseiller pour l'Ambassade du Japon au Canada (1987-1990), conseiller pour l'Ambassade du Japon en Thaïlande (1990-1992), ministre pour l'Ambassade du Japon en Allemagne (1992-1995), consul général du Japon à Berlin (1995-1997), directeur général des Affaires extérieures dans le gouvernement de Tokyo Métropolitain, (1997-1999), vice-ministre délégué responsable du Bureau d'immigration et de justice (1999-2001), directeur général de Multilateral Cooperation Department (2001-2002), Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Japon dans la République tchèque (2002-2005) et directeur général des Affaires étrangères du Service Training Institute (2005-2007).



Diane Wilhelmy

Diane Wilhelmy a occupé divers postes de haut fonctionnaire au Gouvernement du Québec, le plus récent ayant été celui de sous-ministre des Relations internationales. Déléguée générale du Québec à New York pendant la période historique du 11 septembre 2001, elle fut également sous-ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes lors des négociations constitutionnelles qui menèrent aux accords du lac Meech et de Charlottetown. En plus de sa carrière au sein du gouvernement, elle a occupé divers postes d'encadrement au sein de l'Université du Québec, en particulier à l'ENAP (École nationale d'administration publique). Suite à son départ à la retraite du gouvernement en juin 2004, elle agit comme conseillère en administration publique et administratrice de sociétés; elle donne également des cours et des conférences.

Une autre forme de diplomatie : l'importance d'un réseau international pour les institutions culturelles d'envergure



Jean-Michel Tobelem

Docteur en gestion, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et d'études supérieures de droit public, ancien lauréat de la bourse Lavoisier du ministère français des Affaires étrangères, Jean-Michel Tobelem est directeur de l'institut d'étude et de recherche Option Culture (<http://option.culture.free.fr/>). Responsable de la collection « gestion de la culture » chez l'Harmattan, auteur de *Musées et culture, le financement à l'américaine* (PUL, 1990) et *Le nouvel âge des musées. Les institutions culturelles au défi de la gestion* (Armand Colin, 2005), Jean-Michel Tobelem a été responsable de l'édition de l'ouvrage *Musées, gérer autrement – un regard international* (La Documentation française, 1996), a coordonné un numéro double de la revue *Publics & Musées* sur le thème du marketing dans les musées (n° 11-12, Presses universitaires de Lyon, 1997), a dirigé un numéro de la revue *Champs visuels* sur le thème « l'image et les musées » (n° 14, L'Harmattan, avril 2000), et – avec M.-O. de Bary – a assuré la co-direction du livre collectif *Manuel de muséographie – petit guide à l'usage des responsables de musée* (Séguier-Atlantica, 1998). Il a été l'un des responsables du dossier « Décentralisation. Les nouveaux espaces du Patrimoine » (*Pouvoirs locaux*, n° 63, décembre 2004) et a dirigé les ouvrages collectifs *La culture mise à prix, la tarification dans les sites culturels* (L'Harmattan, 2005) et *L'arme de la culture, les stratégies de la diplomatie culturelle non gouvernementale* (L'Harmattan, 2007). Ancien membre du bureau du comité INTERCOM (spécialisé dans les questions relatives à la gestion) du Conseil international des musées (ICOM), il intervient dans diverses universités, au CELSA et à l'École du Louvre.



Jean Fredette

Jean Fredette a été directeur du Centre culturel canadien à Paris de 1993 à 1997 et de 2005 à 2007. Il a également été conseiller culturel à l'Ambassade du Canada à Berlin, où il a lancé et développé un vaste programme culturel canadien en Allemagne de 1999 à 2005. Il avait auparavant été en poste en Belgique (1988-1991), en Espagne (1981-1985 et 1992) et au Sénégal (1975-1977). Juriste en droit international public, il a également occupé diverses fonctions au Bureau juridique du ministère des Affaires étrangères du Canada.



John R. Porter

Docteur en histoire de l'art, muséologue, professeur, chercheur, administrateur et entrepreneur culturel, John R. Porter a mené une double carrière à l'Université Laval ainsi que dans trois des quatre plus grands musées d'art du Canada, à Ottawa, Montréal et Québec.

En 35 ans de carrière, il s'est distingué par la polyvalence de ses travaux, l'ampleur de ses réalisations, la qualité des professionnels qu'il a formés, l'importance de sa contribution à la muséologie québécoise et son apport exceptionnel à la mise en valeur du patrimoine artistique du Québec des origines à nos jours. Auteur prolifique et conférencier recherché, il est à la barre du Musée national des beaux-arts du Québec depuis 1993, un record de longévité. Son action multiforme lui a valu une vingtaine de marques de reconnaissance, dont des décorations prestigieuses au pays comme à l'étranger.

Récipiendaire du Prix Gérard-Morisset (la plus haute distinction du Gouvernement du Québec dans le domaine du patrimoine), du Prix Carrière de la Société des musées québécois, de différents prix d'excellence de l'Association des musées canadiens (recherche, publication, gestion muséale) et d'un doctorat honoris causa de l'Université du Québec à Montréal, M. Porter est chevalier de l'Ordre national du Québec, de l'Ordre des Arts et des Lettres ainsi que de l'Ordre de la Légion d'honneur de la République française, et membre de la Société royale du Canada.



Marie-Hélène Falcon

Marie-Hélène Falcon s'est principalement consacrée à la diffusion de la création théâtrale contemporaine à l'échelle nationale et internationale. Cofondatrice du Festival de Théâtre des Amériques, elle en a été la directrice générale et artistique depuis 1983. Elle fonde Théâtres du monde en 1996 et Nouvelles Scènes en 1997. En mai 2007, le Festival de Théâtre des Amériques cède sa place au Festival TransAmériques, le premier festival annuel de création contemporaine en danse et en théâtre au Canada. Marie-Hélène Falcon est fréquemment invitée à participer à des festivals internationaux et à des rencontres de réflexion sur les enjeux de la création contemporaine en danse et en théâtre à travers le monde. Parmi les distinctions qui lui ont été décernées, mentionnons l'insigne de Chevalier de l'Ordre des Arts et des Lettres, attribué par le gouvernement français, et le titre d'Officier de l'Ordre national du Québec.

De nouveaux horizons pour les arts et la culture sur la scène internationale

Jean Tardif

Jean Tardif est délégué général de l'Association internationale PlanetAgora fondée en 1999 et l'animateur du Forum permanent sur le pluralisme culturel. Il a occupé divers postes dans la diplomatie québécoise, notamment Délégué aux Affaires francophones et multilatérales, Délégué général à Bruxelles. Comme directeur général des Politiques il a piloté l'élaboration de la politique d'affaires internationales du Québec adoptée en 1989 et qui comportait un chapitre sur la culture et la communication. Il a été directeur du cabinet du Secrétaire général de l'Agence de coopération culturelle et technique. Il a enseigné l'anthropologie à l'École nationale de droit et d'administration et à l'Université officielle du Congo. Il a rédigé avec l'économiste Joëlle Farchy un essai publié à Paris sous le titre *Les enjeux de la mondialisation culturelle*. Il a publié plusieurs articles dans des revues et journaux sur les rapports entre mondialisation, culture et gouvernance.

Remarques d'ouverture

Robert Spickler,

président du conseil d'administration de la Conférence canadienne des arts

Serait-il présomptueux de ma part de faire revivre ce matin, en guise de préface à nos discussions, une définition de la diplomatie autre que celle généralement reconnue?

Si on me le permet, j'invoquerai une diplomatie dépouillée de tous ses protocoles et de toutes les conditions de politesse, de tact et de doigté inhérentes à sa pratique. Je la ramènerai à un acte pur : celui d'une main tendue à l'autre pour donner, pour recevoir, pour échanger.

La diplomatie publique serait, dès lors, une « distribution de biens de prestige », sous la forme d'échanges marchands autant que de relations de savoir et de culture. Il s'agirait fondamentalement d'une cérémonie du don, faite dans le but d'échanger de mutuelles influences politiques.

Cette manière de donner, de recevoir, d'échanger prend sa source dans ce que les Anciens nommaient la « *cultura animi* », une diplomatie aux fondements spirituels qui témoignait, tout naturellement, du besoin essentiel de manifester son identité à l'autre, à celui qui n'est pas de sa culture.

Et que peut-on donner à l'autre, si ce n'est : des biens, de la magie, des cérémonies. Traduit dans le langage d'aujourd'hui : du commerce, du savoir et de la culture.

Cette approche de la diplomatie n'est pas nouvelle. Ce que je viens de décrire est le fondement de la pensée et de la langue de traite des Kwakiutl, des Amérindiens du nord-ouest de la côte du Pacifique, à la fin du XVIII^e siècle. Cette science de la traite et du don, le « potlatch », était justement une forme de diplomatie, une manière de « puissance douce », pour reprendre l'expression de Joseph Nye, le « soft power », cet élégant euphémisme qui enlève à l'acte de la diplomatie tous ses possibles travers.

Aujourd'hui, nous accueillons un groupe d'experts qui, chacun dans leur domaine, ont détenu ou détiennent encore de la « puissance douce ». Ils ont accepté de participer et d'enrichir le débat sur la question des rapports de la culture et de la diplomatie publique.

Ces débats, nous le souhaitons, contribueront à donner une perspective nouvelle sur la place de la culture dans les stratégies de la diplomatie canadienne, un pays qui a récemment été aux premières loges lors de l'adoption par l'UNESCO d'une convention sur la diversité culturelle.

Or, le Canada, dans la courte histoire de sa diplomatie publique, a entretenu avec la culture des rapports pour le moins inégaux. Tantôt la passion, tantôt l'indifférence, tantôt la célébration de ses vertus, voire de son utilité stratégique, mais tantôt aussi, le rejet et l'oubli. On pourrait y voir là les hauts et les bas d'un couple qui aurait accepté, à son corps défendant, le serment irrévocable « du meilleur et du pire ».

La Conférence canadienne des arts (CCA) qui est, au Canada, le seul forum de recherche, d'analyse et de débat public sur les politiques fédérales et sur leur incidence auprès des artistes, des institutions et des industries culturelles, estime opportun de poursuivre, maintenant, avec des diplomates et des politiciens de carrière, avec des gens de culture, mais aussi avec l'État fédéral, une réflexion sur le rapport de la culture à la diplomatie canadienne, au moment où l'État fédéral semble tenir la culture à distance dans ses actions en matière de relations internationales.

L'intention qui anime la CCA dans la tenue du présent colloque, n'est pas de colliger les griefs contre l'État fédéral ou contre la diplomatie canadienne, ni de s'épancher sur la perte de revenus des tournées internationales ou encore sur la réduction probable des contributions étrangères dans nos festivals. Ce colloque ne culminera pas non plus sur une mobilisation des milieux culturels, ni sur la tenue d'une manifestation publique ponctuelle auprès des parlementaires.

À l'instar de la diplomatie publique, ce colloque se veut une réflexion douce, patiente, éclairée sur la place de notre culture dans le monde, un enjeu, convenons-en, qui transcende l'agenda du jour de quelque gouvernement que ce soit.

La CCA souhaite donc tirer de vos réflexions et de votre expérience, les manières nouvelles d'enrichir le terreau culturel de la diplomatie publique canadienne. Elle espère ainsi y réintroduire la « *cultura animi* » qui semble, à cette heure, lui faire défaut.

Un dernier rappel historique en terminant : la pratique du potlatch par les Kwakiutl fut interdite par le gouvernement canadien en 1884. Aujourd'hui, 22 novembre 2007, je voudrais associer à ce colloque l'esprit des Kwakiutl pour que nous puissions, ensemble, définir la manière culturelle par laquelle le Canada doit tendre la main à l'autre. Pour aujourd'hui et pour l'avenir.

Le rôle des arts et de la culture dans les stratégies de diplomatie publique

Bill Graham

Marcel Masse

Judith Marcuse

René Cormier

Ancien ministre des Affaires étrangères du Canada

Ancien ministre des Communications du Canada

Chorégraphe pour la danse et le théâtre

Modérateur, membre du conseil d'administration de la CCA

En guise d'introduction au panel, l'animateur René Cormier s'interroge : « Est-ce qu'un guitariste comme Albert Byron qui se présente au Rwanda est un acte de diplomatie publique? Que représente une Antonine Maillet qui gagne le prix Goncourt? Les artistes qui créent des réseaux informels de communications, des échanges, des discussions; est-ce de la diplomatie publique? » Nous avons présentement au Canada plusieurs outils pour faire la promotion de notre culture. Avons-nous les bons outils? Devons-nous nous interroger sur la pertinence de ces outils? Devons-nous en changer? L'objectif de ce panel est de faire se rencontrer des perspectives différentes sur la question : d'abord une perspective politique, puis un regard artistique.

D'abord, Bill Graham a souligné comment, à travers ces mandats politiques, il a voulu faire la promotion de l'implication de la culture dans la politique étrangère, partant du principe que l'objectif premier d'une telle politique demeure de dire au monde qui nous sommes. L'inclusion de la culture dans ces opérations internationales a d'importantes conséquences sur les relations internationales du Canada, mais aussi sur le développement local dans la mesure où des villes comme Toronto et Montréal dépendent économiquement de la culture. « La culture est un moteur économique pour nos villes », dit-il. Il donne l'exemple de l'École nationale de ballet de Toronto, l'une des plus connues au monde, qui constamment projette une image favorable du Canada partout dans le monde. Cette notoriété a bien sûr des répercussions économiques au pays, mais surtout contribue à forger une perception favorable du Canada à l'étranger, ce qui donnera de la crédibilité à toutes ses activités diplomatiques.

Durant une certaine période, la politique canadienne a été basée sur trois piliers, tous aussi importants les uns que les autres : la protection de la sécurité, la promotion de la prospérité et la diffusion des valeurs et de la culture canadienne. Si on peut critiquer l'engagement des gouvernements successifs par rapport à ce troisième pilier, il faut surtout en tirer des leçons pour l'avenir. Si on compare les investissements du Canada en cette matière à ceux de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Allemagne et même aux États-Unis, notre pays fait piètre figure. Cela s'explique partiellement par le fait que le troisième pilier ne fait pas l'objet d'un consensus général tant auprès des citoyens canadiens que des membres du Conseil des ministres. Bill

Graham avoue que ce dernier pilier a toujours demandé plus de justifications que les deux autres. C'est pourtant lui qui permet à la fois d'assurer notre protection à long terme, contribue à notre prospérité économique et bien entendu, favorise notre développement intellectuel et artistique. M. Graham insiste particulièrement sur le fait que ce genre d'argumentation est nécessaire afin de faire valoir la nécessité de la culture au sein de la politique étrangère du Canada. Étant donné la place qu'occupe le Canada dans le monde, le *soft power* demeure sa principale arme pour influencer le déroulement des relations internationales.

Si Bill Graham mentionne la nécessité pour un ministre des Affaires étrangères de défendre l'implication de la culture au sein des activités diplomatiques, Marcel Masse va plus loin en affirmant qu'il y a une quasi-absence des questions culturelles dans les caucus parlementaires, voire dans le débat public en général. Cela rend d'autant plus difficile le travail des ministres à qui incombe de défendre les dossiers culturels.

M. Masse poursuit en soutenant que la politique étrangère du Canada en matière de culture est fortement marquée par sa situation géographique puisque le voisinage avec les États-Unis entraîne un envahissement constant des étagères et des esprits par les produits culturels américains. La politique extérieure du Canada doit donc prendre en compte les aspects positifs et négatifs de cette proximité. Le Canada est aujourd'hui très actif au sein de Commonwealth, de la Francophonie et des forums des Amériques, ce qui lui procure une large audience, mais ses moyens sont à la mesure de sa propre puissance et de sa place dans le monde et non pas toujours de sa volonté et de ses rêves.

En matière d'art et de culture, le Canada connaît un régime de juridiction partagée entre trois paliers de gouvernement et plusieurs organisations et agences ont des responsabilités culturelles au sein de chacun de ces paliers. Dans ce contexte, pourquoi le ministère des Affaires étrangères devrait-il être le seul à définir les aspects culturels de la politique étrangère? M. Masse déplore la quasi inexistence de dialogue entre le gouvernement fédéral et les provinces, ainsi qu'entre les autorités gouvernementales et le milieu culturel. Le Canada s'affaiblit par son manque de dialogue. M. Masse en veut pour preuve ce qu'il qualifie être le seul dialogue sérieux entre Ottawa et Québec sur une question

culturelle, soit la discussion sur l'exception culturelle. Dans ce cas précis, une position commune a pu être trouvée et le discours du Québec tout comme celui du Canada n'en ont été que plus forts. M. Masse insiste : il n'y a rien de contraire aux intérêts du Canada ou du Québec à favoriser un dialogue permanent entre les différents paliers de gouvernement ainsi qu'avec le milieu culturel pour définir les plans d'interventions en matière de relations culturelles internationales. Sans ces rencontres fréquentes entre les personnes intéressées, Ottawa définira unilatéralement une politique internationale défensive ayant peu d'intérêt pour l'avancement des arts et de la création au Canada.

Les artistes sont au centre de la démarche menée aujourd'hui qui vise à repositionner leur travail au cœur de la politique internationale du Canada. Une performance de la danseuse et chorégraphe Judith Marcuse nous le rappelle. Selon elle, il faut développer une approche plus inclusive pour les arts et la diplomatie. Nous vivons de plus en plus

dans un monde de collaboration globale et les artistes sont aux premières loges de cette accélération des rapports entre individus de nationalités différentes. Les objectifs traditionnels de la diplomatie culturelle ne sont donc peut-être plus adaptés à cette nouvelle réalité. Il convient désormais de remettre en question l'utilisation des arts et de la culture pour atteindre des objectifs commerciaux ou géopolitiques que l'on prétend être dans l'intérêt national d'un pays. Il est maintenant temps de considérer les arts comme un facteur de création, d'interconnexion et de développement des sociétés civiles. L'art est un dialogue et grâce à son engagement dans les activités diplomatiques, il peut mener à une meilleure compréhension entre les peuples. Mme Marcuse propose donc d'augmenter les échanges entre artistes, les résidences, l'implication des artistes dans les diverses sphères de la société. Elle propose d'utiliser les arts pour une meilleure connexion et une meilleure compréhension entre les peuples.

“ *Étant donné la place qu’occupe le Canada dans le monde, le soft power demeure sa principale arme pour influencer le déroulement des relations internationales.* ”

- Bill Graham

”

Vers une diplomatie culturelle efficiente : pratiques étrangères et nouvelles perspectives pour la politique étrangère du Canada.

Émile Martel	Diplomate canadien retraité, président du Centre québécois du P.E.N. international
Antoni Cimolino	Directeur exécutif, Stratford Festival
Koichi Takahashi	Diplomate japonais retraité
Diane Wilhelmy	Ancienne Déléguée générale du Québec à New York
George Haynal	Modérateur, Vice-président, politiques publiques, Bombardier

Dans cette période de discussion, les intervenants ont soulevé diverses questions pratiques, ont partagé leurs expériences et ont formulé des recommandations pouvant servir de base de discussion au développement d'une nouvelle orientation de la diplomatie culturelle canadienne. Émile Martel a ouvert la séance en retraçant l'histoire de la diplomatie culturelle au pays et en évoquant les liens serrés qui unissaient Ottawa, Québec et Paris, liens grâce auxquels le Centre culturel canadien à Paris a pu voir le jour. Il a également rappelé que la révision de la politique étrangère en 1993 et le concept du *troisième pilier*, développé en 1995, ont engendré d'abondants effets bénéfiques et il a déploré l'actuelle absence d'une telle vision au sein de la diplomatie culturelle. À son avis, une étude approfondie ainsi qu'une analyse des pratiques d'autres pays seraient indispensables pour sortir le secteur culturel de la période de stagnation dans laquelle il se trouve présentement.

Émile Martel a fait référence au modèle de la France qui place la culture au centre de ses politiques étrangères. Il en résulte un système intégré à un point tel que le mérite du rôle de la culture apparaît comme une évidence. Il a également souligné l'importance de réviser la politique étrangère canadienne et plus spécifiquement les normes guidant les échanges culturels devant souvent répondre à des critères reflétant les politiques gouvernementales. Il en appelle donc à une plus grande séparation entre le monde culturel et le monde politique. Il a précisé que cette distinction pourrait être rendue possible par la création d'un organisme indépendant tels le British Council ou l'Alliance Française à moins que le ministère des Affaires Étrangères n'assume complètement son rôle de promoteur de la culture au sein de la politique culturelle canadienne en intégrant dans ses rangs des professionnels des arts et de la culture.

Antoni Cimolino a repris la suggestion d'Émile Martel d'un organisme indépendant responsable de la diplomatie culturelle canadienne. Il a proposé que cet organisme soit chargé d'étudier les secteurs des arts et de la culture au pays et de déterminer les niveaux de l'offre et de la demande. Par la suite, l'organisme indépendant aurait pour unique mandat de diffuser la culture canadienne. De plus, une certaine forme de *puissance douce* et l'image de marque (*branding*) du Canada devraient tous deux être promus, tout particulièrement auprès des publics étrangers moins sensibles à la culture canadienne. Antoni Cimolino a

souligné qu'un organisme indépendant pourrait se substituer au troisième pilier et a réitéré l'importance de la crédibilité engendrée par la séparation du politique et du culturel. Sans écarter complètement la possibilité d'un certain niveau de coordination entre le ministère des Affaires étrangères et le nouvel organisme indépendant, M. Cimolino a affirmé que la gestion et la promotion de l'image du Canada pourraient être partagées. Par ailleurs, il a prévenu qu'un apport financier substantiel est crucial à la réussite d'un tel projet et que les processus d'attribution des fonds doivent être transparents et responsables, afin d'assurer l'exactitude des résultats qui devront subséquemment être communiqués au gouvernement.

Koichi Takahashi a brièvement relaté l'historique du développement du rôle des arts et de la culture dans la diplomatie publique japonaise et a souligné qu'en 2004 fut créé un département de diplomatie publique, sous l'égide du département des affaires étrangères. Il a expliqué que le mandat du département de diplomatie publique comporte trois volets: l'amélioration de la perception du Japon par les pays étrangers, le développement de l'image (*branding*) du Japon et la coordination des intérêts nationaux. La première étape vers l'atteinte de ces objectifs fut l'étude de la perception des autres pays, un exercice qui a requis la coordination de plusieurs ministères, d'organismes non gouvernementaux, de gouvernements locaux, d'universités et du secteur privé. Cette étude a révélé que les résidents des pays limitrophes conservent une vision plus négative du Japon alors que les autres pays semblent avoir une image plutôt positive du pays. De plus, l'étude a mis en évidence une grande disparité entre la connaissance de la culture *pop* et de son industrie de la bande dessinée, et les beaux-arts japonais. Il fut donc décidé de miser sur la popularité des bandes dessinées (*Manga*) afin de transformer ces icônes de la culture japonaise en un produit commercialisable que les ambassadeurs accepteraient d'endosser. Il s'en est suivi une série de compétitions internationales et d'événements reliés à la bande dessinée qui ont fait partie de la stratégie de diplomatie publique du Japon. M. Takahashi a indiqué que les *Manga* ont facilité l'implantation de l'image japonaise à l'étranger. Il a donné l'exemple des camions-citernes qui ont été déployés en Irak afin de fournir de l'eau potable aux villages éloignés. Ces camions-citernes, ornés d'images *Manga* tel que le très populaire Capitaine Tsubasa, ont subi moins d'attaques que d'autres camions similaires.

M. Takahashi a insisté sur le fait que la diplomatie ne doit pas être restreinte, mais qu'elle doit plutôt inclure, par exemple, les échanges étudiants et la promotion de la langue. Il a conclu que, dans ce contexte, la culture populaire peut être considérée comme un ambassadeur crédible.

Diane Wilhelmy a discuté du modèle québécois, partant de la prémisse selon laquelle les actions du gouvernement québécois en diplomatie publique et en affaires culturelles peuvent être considérées comme appartenant à un modèle distinct de celui du gouvernement fédéral. Elle a expliqué que depuis la Doctrine Gérin-Lajoie, le Québec a agi de façon indépendante sur la scène internationale, sur la base de son autonomie culturelle et que ce principe a guidé l'élaboration de sa politique internationale. Mme Wilhelmy a signalé qu'au Québec, le niveau de l'offre des artistes et du secteur culturel a toujours été plus élevé que le niveau de la demande sur le marché domestique. Le marché international a donc procuré une généreuse plateforme pour le rayonnement du Québec et pour l'épanouissement de la carrière des artistes. Elle a d'ailleurs noté que cette expérience

de branding a encouragé l'organisation d'événements spéciaux, la création de résidences d'artistes et la formation de groupes jeunesse qui ont favorisé le développement de nombreux contacts sur la scène internationale pour le secteur culturel québécois. Elle a aussi souligné que certaines qualités intrinsèques au secteur culturel québécois peuvent justifier un investissement de la part du ministère des Affaires étrangères. Par exemple, elle a argumenté que le secteur culturel utilise ses sources de revenu avec diligence et qu'il a fait la preuve que l'on peut en retirer de grands bénéfices, même avec un budget restreint. Mme Wilhelmy a ajouté que la reconnaissance du rôle joué par le secteur culturel dans les rapprochements avec des populations ou des pays étrangers devrait suffire à justifier un investissement immédiat, d'autant plus que les bénéfices ne se limitent pas aux relations internationales, mais ont également une incidence directe sur l'économie domestique grâce aux profits générés dans l'industrie du tourisme; les hôtels, les restaurants et en fait, toutes les villes impliquées peuvent également profiter de ces retombées.

Une autre forme de diplomatie : l'importance d'un réseau international pour les institutions culturelles d'envergure

Jean-Michel Tobelem	Directeur du cabinet-conseil Option Culture
Jean Fredette	Ancien directeur du Centre culturel canadien à Paris
John R. Porter	Directeur général, Musée national des beaux-arts du Québec
Marie-Hélène Falcon	Directrice générale et artistique, Festival TransAmériques
Philip Szporer	Modérateur, membre du conseil d'administration de la CCA

Au-delà des réseaux officiels mis en place par les gouvernements des différents pays, les institutions culturelles canadiennes ont su, au cours des décennies, tisser un réseau parallèle grâce à des contacts soutenus avec des organisations étrangères. Philip Szporer mentionne en introduction à cette discussion que l'avènement des nouvelles technologies de communication a eu pour effet d'accélérer cette tendance, puisqu'il est désormais à la portée de tout internaute d'entretenir une relation directe avec des ressortissants étrangers. Nos frontières sont désormais devenues poreuses, ce qui fait dire à M. Szporer que nous sommes maintenant tous des diplomates potentiels puisque les relations internationales font désormais partie de notre vie quotidienne.

Plusieurs exemples des possibilités offertes par ces réseaux parallèles ont été évoqués lors de ce panel. Le cas des musées, présenté par Jean-Michel Tobelem, est particulièrement intéressant à étudier dans ce contexte puisque ces derniers ont, depuis fort longtemps, été impliqués dans des activités internationales, que ce soit par des expositions itinérantes, par la venue de touristes étrangers ou par la philanthropie. Il se développe toutefois une nouvelle pratique depuis quelques années : la création d'antenne à l'étranger. La Fondation Guggenheim est certainement l'une des pionnières en cette matière puisque que le legs de Peggy Guggenheim en s'ajoutant au musée New-yorkais original conférait déjà à la fondation un caractère international. Le directeur de la fondation, Thomas Krens, s'exprime d'ailleurs en véritable diplomate lorsqu'il soutient : « Le gouvernement américain dépense un milliard de dollars tous les quatre jours en Irak. Donnez-moi un mois de cet argent et je construis des centres culturels exceptionnels dans quatre pays du Proche-Orient. Cela n'aura rien à voir avec l'exportation de la culture américaine, mais beaucoup avec la création d'une identité locale. À Bilbao, nous ne sommes pas Américains mais Basques. À Venise, nous sommes Italiens et à Berlin, Allemands. »

C'est maintenant le musée de l'Ermitage de Saint-Pétersbourg et le Louvre de Paris qui suivent l'exemple de la Fondation Guggenheim et ouvrent des antennes à l'étranger en échange de sommes importantes pour l'utilisation du nom du musée et d'une partie des collections. Ces nouvelles pratiques suscitent la controverse, notamment en France, puisqu'elles posent la question de l'instrumentalisation de la

culture au profit des intérêts économiques et politiques du pays tout comme celle de la marchandisation du patrimoine universel.

D'un autre point de vue, Jean Fredette présente les nombreux accords culturels que le Canada a signés avec plusieurs pays européens pour faciliter les échanges culturels. Il donne les exemples des accords sur le cinéma, sur la télévision ou sur les musées qui permettent l'échange de personnel et d'expertise. L'ensemble de ces accords facilite le travail des institutions culturelles canadiennes lorsqu'elles souhaitent entreprendre des échanges internationaux. À cela s'ajoutent les accords favorisant la mobilité de la jeunesse qui intègrent de plus en plus d'artistes et de travailleurs culturels dans leurs activités. De plus, de nombreuses universités européennes comptent dans leur cursus des programmes d'études canadiennes dont certains s'intéressent à la culture.

M. Fredette insiste aussi sur l'importance des centres culturels et des ambassades canadiennes pour favoriser la mise en réseau des institutions culturelles. Véritables puits d'informations, les représentants culturels dans ces postes diplomatiques deviennent des canalisateurs qui permettent aux artistes d'avoir un accès privilégié aux ressources disponibles en territoire étrangers. Encore ici, M. Fredette cite plusieurs grandes réussites dont l'année de la Francophonie, organisée par Culture France, où la moitié des événements présentés impliquaient des artistes canadiens. Dans de tels cas, le diplomate devient la courroie de transmission, dont un simple geste a des effets multiplicateurs qui dépassent largement les frontières du milieu culturel pour profiter aussi aux relations politiques et économiques.

Pour sa part, John R. Porter mentionne que les expositions internationales sont habituellement le fait de relations entretenues de longues dates avec d'autres musées. Pourtant, il arrive que l'activité politique fournisse des occasions d'échanges aux musées notamment à l'occasion des visites d'État. Il cite alors l'exemple de l'exposition *De Gaudi à Tapes. Maîtres catalans du XXe siècle*, organisé à l'occasion de la visite du Président de la Catalogne à Québec à l'été 1996. Cette exposition a par ailleurs été suivie trois ans plus tard par la présentation d'une exposition d'artistes québécois contemporains à Barcelone selon le principe de réciprocité qui est souvent de rigueur dans ce type

d'échange. M. Porter donne d'autres exemples de cette réciprocité en montrant qu'une initiative prise par le musée pour exposer des œuvres d'un artiste étranger au Québec lui a attiré des propositions venant de cette même région du monde. Ces partenariats se prolongent dans d'autres collaborations et le musée se retrouve au centre d'un véritable réseau international qui aura des répercussions non pas seulement sur l'institution culturelle mais aussi sur le positionnement du pays sur la scène internationale.

Marie-Hélène Falcon livre quant à elle le témoignage d'une praticienne des arts de la scène pour montrer comment elle a pu bâtir le réseau international de son festival et comment les instances de la diplomatie culturelle ont pu l'aider.

Le Festival TransAmériques est né de manques : manque de contacts réguliers avec les artistes d'autres pays du monde, manque d'accès, par le biais du théâtre, à d'autres

cultures et enfin manque de la population canadienne d'être en contact avec les productions artistiques étrangères. Le festival allait enfin permettre de présenter sur une même scène le travail de jeunes artistes québécois forts talentueux mais peu connus au Québec et à l'international avec celui d'artistes internationaux. Cette conjoncture a certainement grandement contribué à influencer le travail des créateurs d'ici, mais aussi de rayonner à l'étranger.

Mme Falcon insiste aussi sur l'importance des fonctionnaires éclairés et clairvoyants qui aident les artistes à franchir les barrières, à tisser des réseaux, à accueillir des partenaires étrangers, à « faire en sorte que tout se connecte ». C'est grâce à ce travail que plusieurs artistes ont pu rayonner à l'international, mais aussi survivre dans un marché intérieur qui s'avère trop petit pour la quantité d'artistes qui s'y trouvent.

De nouveaux horizons pour les arts et la culture sur la scène internationale

Jean Tardif

Délégué général de l'association internationale PlanetAgora

Les questions soulevées pour cette dernière séance du colloque d'aujourd'hui sont d'une grande ampleur puisqu'elles sont au cœur du changement dans la dynamique mondiale qui s'amorce. Puisqu'il serait périlleux de vouloir prédire l'avenir en cette période de mutation, Jean Tardif a plutôt choisi d'aborder ces questions par une analyse du contexte mondial actuel afin de comprendre le monde dans lequel on vit et pouvoir ainsi en tirer des conséquences pour la politique étrangère canadienne.

S'il est clair désormais qu'on ne peut plus penser le local sans faire référence à sa dimension mondiale, il est tout aussi vrai qu'il est impossible de penser le global à partir des catégories du local et du national. Toute la pensée politique, sociale et culturelle actuelle demeure basée sur ce que le sociologue allemand Ulrich Beck nomme le nationalisme méthodologique, c'est-à-dire un modèle dans lequel l'État est la figure centrale du politique et de la nation. Or, ce modèle théorique ne permet plus d'appréhender des réalités extra-nationales, économiques comme culturelles, que la mondialisation a entraînée. Les politiques nationales sont certes indispensables, mais n'ont pas prise sur des phénomènes trans-frontaliers, ne pouvant en gérer que les effets.

Cette nouvelle dynamique mondiale a des incidences directes sur les politiques publiques des pays et particulièrement sur la manière de mener leur diplomatie culturelle. Il convient de se demander si la diplomatie culturelle a pour principal objectif d'exploiter les ressources extérieures pour accroître les possibilités de création et de diffusion de la culture canadienne ou, inversement, d'utiliser les ressources culturelles pour projeter une certaine image du Canada à l'extérieur ? Même s'il s'agit probablement de réconcilier ces deux visions, ces questions doivent maintenant être envisagées en prenant en compte ce contexte mondial radicalement différent.

La mondialisation marque le dépassement de l'internationalisation : un régime dans lequel les rapports entre les nations étaient presque exclusivement régis par les mécanismes interétatiques. Or, cette mondialisation comporte sans conteste une importante dimension culturelle qui met en présence de manière permanente des visions du monde, des modèles, des images, des symboles, dont les différences deviennent immédiatement perceptibles. Cette

réalité fait donc surgir constamment les questions identitaires dans toutes les sociétés ouvertes. On assiste donc à la naissance d'un nouvel écosystème symbolique dans lequel nous sommes forcés d'agir.

Face à cette mutation du contexte mondial, trois attitudes possibles : une attitude passive qui nie le problème, une attitude défensive qui consiste à s'en remettre à l'État Nation pour régler les problèmes et enfin une attitude stratégique qui permet de composer avec les données de la mondialisation culturelle.

Pour développer une stratégie qui soit conséquente avec l'ampleur des changements exposés ci-dessus, il convient d'abord de prendre la culture au sérieux puisqu'elle a des effets structurants sur l'ensemble de l'activité humaine. Le Canada doit aussi clarifier les objectifs de sa diplomatie en matière de culture. S'il s'agit ici de mobiliser les ressources culturelles pour donner une image du Canada, il faut aussi définir quelle est l'image du Canada que nous désirons projeter. Cette définition des objectifs de la politique étrangère ne peut se faire que par un débat public continu puisque l'État ne peut plus désormais prétendre dominer l'ensemble de la société sur quelque sujet que ce soit. Il faut donc mettre autour de la table l'ensemble des acteurs (entreprises, pouvoirs publics, acteurs civiques et sociaux), afin de bâtir une culture du débat public organisé et systématique.

L'omniprésence des médias impose aussi de composer activement avec cette réalité puisque s'ouvrent présentement de nouvelles opportunités, mais aussi de nouvelles contraintes. On ne peut donc plus faire de la diplomatie culturelle sans tenir compte de cela.

Enfin, il faut reconnaître la portée limitée des politiques culturelles nationales et bilatérales face aux défis de la mondialisation culturelle. Il faut maintenant se questionner sur ce que l'on peut entreprendre avec d'autres puisque le statut quo n'est pas une solution et la défensive ne doit être que provisoire. Il faut sans tarder prendre la mesure du monde tel qu'il est pour être capable d'agir dans le monde qui vient.

Séance plénière : quelques pistes se dégagent

Alain Pineau Modérateur, Directeur général de la Conférence canadienne des arts.

Pendant la séance plénière intitulée *Quelques pistes se dégagent*, les participants ont fait le point sur les idées avancées par les intervenants.

Force a été de constater que de nouvelles politiques et méthodes devraient être instaurées afin d'assurer la diffusion des œuvres des artistes canadiens et des valeurs canadiennes sur la scène internationale et que ceci devrait être une priorité pour le Canada. Les participants ont insisté sur

le fait que, quel que soit le parti politique au pouvoir, le pays doit se doter d'une politique à long terme assurant une visibilité accrue aux artistes au plan international. De nombreux exemples furent présentés pendant les discussions de la journée, illustrant le rôle d'ambassadeurs que peuvent jouer les artistes canadiens, car ils incarnent une image du Canada, ses valeurs et sa culture. Les participants ont semblé prêts à se mettre à la tâche et à participer à l'élaboration d'un plan d'action.

Les participants qui ont pris la parole au micro ont fait les suggestions suivantes :

- L'organisation d'une série de discussions sur les sujets qui ont été abordés lors des tables de discussion. L'invitation aux artistes et aux gouvernements à ces discussions. L'inclusion des ministres et des fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères et Commerce international Canada, du ministère de l'Industrie et du ministère du Patrimoine canadien, ainsi que les ministères provinciaux correspondants et les organismes artistiques. Quelques participants ont également souhaité la participation de réseaux internationaux et d'institutions.
- Le développement de nouveaux réseaux. L'invitation aux jeunes journalistes, aux jeunes éducateurs, aux conseils étudiants et aux universités qui se soucient de la culture canadienne. Les jeunes représentent un large éventail et ont un rapport avec le monde différent de celui de leurs aînés. Les participants ont insisté sur l'importance de l'implication des jeunes dans ces discussions.
- L'analyse et l'adaptation de nouvelles stratégies en diplomatie publique basées sur les modèles britanniques, français et japonais.
- Formation d'un groupe de travail incluant les groupes de la société civile et le gouvernement.
- Formulation d'un plan d'action afin de faire la promotion de la diplomatie publique auprès du gouvernement fédéral.
- L'utilisation des nouvelles technologies. Diffusion des œuvres artistiques (concerts, expositions et performances) sur Internet. Combinaison de ces nouvelles technologies avec d'autres outils. Un participant a cité, par exemple, la stratégie de commercialisation de certains artistes qui ont offert leur CD gratuitement sur Internet, avant d'entamer leur tournée.
- L'analyse du succès québécois. Tel qu'il avait été mentionné au cours du colloque, le Québec a créé, il y a quarante ans, un ministère dédié aux affaires étrangères. Des artistes tels que Robert Lepage ou le Cirque du Soleil sont ainsi devenus des ambassadeurs de la province et du pays. Leur talent et le soutien gouvernemental ont permis d'ouvrir des portes sur la scène internationale et ont donné un aperçu de la culture canadienne au reste du monde.
- Refocalisation sur le concept du « troisième pilier » dans les stratégies de diplomatie publique (1995-2005) qui a joué un rôle déterminant dans la promotion du rôle de la culture au sein des activités diplomatiques canadiennes.

Ces suggestions seront soumises au groupe de travail qui sera mis sur pied à la suite du colloque.

Remarques de clôture

Robert Spickler,

Président du conseil d'administration de la Conférence canadienne des arts

Les pensées exprimées aujourd'hui ont été multiples, les pistes de réflexions nombreuses et les informations touffues. Il convient maintenant de chercher dans tout cela une forme de cohérence pour nous inspirer vers l'avenir.

Le colloque d'aujourd'hui était articulé autour de trois thèmes: dans un premier temps, les principes de la diplomatie publique; dans le second, la mise en œuvre de la diplomatie et son rapport à l'activité culturelle; dans le troisième, enfin, le développement de réseaux, un atout essentiel à la pratique de la diplomatie.

Pour aborder la question des principes, nous avons voulu convoquer d'anciens politiciens, qui, au cours de leur carrière, ont eu à se confronter aux grands ensembles. Ces deux anciens ministres, Bill Graham et Marcel Masse, ont souligné qu'il convient de se demander comment on peut justifier que le gouvernement délègue à des tiers, artistes ou travailleurs culturels, les moyens et les crédits de sa diplomatie, alors qu'il a le pouvoir d'exercer un contrôle serré sur cette activité et d'en tirer des bénéfices.

Afin de faire valoir les arguments en faveur d'une implication des arts et de la culture dans la diplomatie canadienne, il est impératif de maintenir les enjeux culturels dans la sphère publique, notamment par des débats comme celui organisé aujourd'hui par la CCA, afin que la culture soit inscrite à l'agenda des gouvernements. Ces forums publics contribuent à donner des appuis aux ministres responsables des dossiers culturels qui peuvent ainsi faire valoir les intérêts communs du gouvernement et du milieu culturel.

La discussion a en outre permis d'identifier d'autres obstacles comme le manque de dialogue entre le milieu culturel et le milieu politique, ainsi que l'absence d'une action concertée entre les différents acteurs de la diplomatie publique canadienne, principalement le gouvernement fédéral et les provinces. Ce manque de dialogue creuse un fossé sans cesse grandissant entre le monde culturel et celui de la diplomatie.

Afin que la réflexion d'aujourd'hui s'appuie sur une connaissance pratique de la diplomatie publique, nous avons réuni des gens qui ont œuvré et, dans plusieurs cas, œuvrent toujours, dans ce domaine. Les intervenants, tour à tour, ont exploré la genèse puis le développement des modèles diplo-

matiques au Québec, au Japon et au Canada. Ces modèles sont trop souvent soumis à l'agenda politique des gouvernements, ce qui a incité certains participants à entrevoir la possibilité de dissocier la diplomatie culturelle du centre de décision politique. L'une des pistes de solution avancées serait la création d'une agence indépendante responsable de la promotion de la culture canadienne à l'étranger, basée sur les modèles existants : le British Council, l'Alliance française, le Goethe Institute, etc. Néanmoins, le modèle québécois présenté durant le colloque a démontré qu'il est possible d'obtenir des résultats probants en matière de diplomatie culturelle sans avoir recours à un tel institut indépendant, mais en misant plutôt sur l'établissement d'un réseau de représentations étatiques à l'étranger comptant dans ses rangs des personnes compétentes et spécifiquement assignées aux dossiers culturels.

Par la suite, le regard posé sur la question du développement des réseaux a été l'occasion de recueillir une somme impressionnante d'informations qui nous furent livrées par des gens détenant une longue expérience dans ce domaine. Ils nous ont rappelé qu'il existe une multitude de gestes simples par lesquels l'artiste, lui-même un diplomate, contribue à sa manière à créer une diplomatie parallèle d'une grande importance. Le cas des musées est particulièrement éloquent en ce sens, alors que se développent des réseaux internationaux d'échange d'expositions et même, tout récemment, l'établissement de musées-succursales en territoire étranger. L'existence de cette diplomatie parallèle ne signifie pas pour autant que l'État n'a pas un rôle important à jouer dans des telles opérations, puisque l'appui, même symbolique, des diplomates s'avère souvent déterminant dans la conclusion d'ententes de partenariats culturels internationaux.

En conclusion, Jean Tardif nous a renvoyé à la case départ en questionnant la toile de fond sur laquelle se déploie le débat d'aujourd'hui, dans le but d'éviter les solutions faciles ou les recettes passe partout. Selon lui, il est nécessaire de clarifier les objectifs diplomatiques en matière de culture. Pour ce faire, il lui semble impératif de poursuivre le débat public entre l'État et le milieu culturel et d'interpeller de manière horizontale tous les ministères qui sont touchés par les questions de culture, de diplomatie et de rayonnement de la nation.

Conférence canadienne des arts
Imprimé à Ottawa, Ontario, Canada
Février 2008